

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, tenue le **mercredi, 29 avril 2026 à 17 h**, à la salle de conférence 258 de l'immeuble Casavant.

**Sont présents[es], mesdames et messieurs :**

Bélaïr, Jonathan, représentant des groupes socio-économiques  
Brennan, Stéphane, représentant des groupes socio-économiques  
Chamberland, Karine, représentante du personnel de soutien – secrétaire d'assemblée  
Côté, Chantal, représentante du personnel enseignant  
Cusson, Vincent, représentant du personnel enseignant  
Dulude, Noeïmy, représentante des groupes socio-économiques  
Gagné, Martin, représentant des élèves  
Loranger, Amélie, représentante du personnel professionnel  
Trudeau, Éric, représentant du personnel enseignant

**Sont absents[es], mesdames et messieurs :**

Burelle, Alexandre, représentant du personnel enseignant  
Fiset, Johanne, représentante du personnel de soutien  
Kelly, Mathieu, représentant du personnel enseignant  
Ménard, Andrée-Anne, représentante des élèves  
Morie, Julie, représentante du personnel enseignant

**Sont également présent[e], mesdames :**

Arbour, Yanik, directrice  
Paquin, Caroline, directrice adjointe

**1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Monsieur Stéphane Brennan procède à la constatation du quorum et à l'ouverture de la séance à 17 h 40.

**2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Yanik Arbour fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.

CET 25-26-04-01

Monsieur Jonathan Bélaïr propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

**3.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 11 février 2026**

Madame Arbour présente le procès-verbal de la séance tenue le 11 février 2026.

CET 25-26-04-02

Le procès-verbal est jugé conforme. Madame Karine Chamberland propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 février 2026.

**4.0 Période de questions du public**

Aucun public présent à la séance.

**5.0 Correspondance**

Madame Arbour présente le courriel de monsieur René Pedneault, dans lequel il nous informe de sa décision de ne plus siéger au Conseil d'établissement. Le poste demeurera vacant jusqu'à la fin de l'année. Nous veillerons à pourvoir ce poste pour l'année scolaire 2026-2027.

Toutefois, il est nécessaire de procéder à la nomination d'un nouveau vice-président. Monsieur Bélaïr propose sa candidature et est nommé à ce poste.

**Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe**

Monsieur Bélair tient également à remercier monsieur Pedneault pour son engagement et sa contribution au Conseil d'établissement au cours des nombreuses années où il y a siégé.

**6.0**

**Règlements du centre 2026-2027 (approbation)**

Madame Arbour présente Caroline Paquin, notre nouvelle directrice adjointe EPSH, Service des ressources éducatives de la formation professionnelle et services aux entreprises, et lui souhaite la bienvenue.

Madame Paquin présente ensuite la proposition de règlements du centre 2026-2027 inclus au Guide de l'élève. Elle présente également les règlements spécifiques 2026-2027 de chaque département.

CET 25-26-04-03

Il est proposé par monsieur Bélair et il est unanimement résolu d'approuver les règlements du centre 2026-2027.

**7.0**

**Services alimentaires – menu 2026-2027 (approbation)**

Madame Arbour présente le menu 2026-2027 proposé par les services alimentaires ainsi que le rapport d'inspection.

CONSIDÉRANT la proposition de menu pour l'année 2026-2027 conforme à la Politique sur les services alimentaires et les saines habitudes de vie du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (politique 503);

CONSIDÉRANT la dérogation à la Politique 503 accordée à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe afin de permettre une offre alimentaire qui ne soit pas limitée aux restrictions prévues à la politique, dans la mesure où le conseil d'établissement du centre balise l'offre alimentaire (résolution CC-19-10-63);

CET 25-26-04-04

Il est proposé par madame Karine Chamberland et il est unanimement résolu d'approuver le menu proposé et de permettre une offre alimentaire complémentaire, dans la mesure où les boissons gazeuses et les boissons énergisantes soient prohibées.

**8.0**

**Plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence 2026-2027 (consultation)**

Madame Paquin présente la proposition de plan de lutte 2026-2027. Le document est harmonisé selon les attentes du protecteur de l'élève. Le plan de lutte étant à la satisfaction des membres du conseil, ceux-ci décident de procéder dès maintenant à son adoption.

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement adopte le plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence et son actualisation;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence est révisé annuellement;

CET 25-26-04-05

Il est proposé par monsieur Martin Gagné et unanimement résolu d'adopter le plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence avec les modifications proposées, le cas échéant.

**Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe**

**9.0**

**Projet éducatif 2023-2027 (consultation)**

Madame Paquin indique que le projet éducatif est en continuité jusqu'au 30 juin 2027 avec révision annuelle. Les membres souhaitent conserver le projet éducatif sans nécessité d'actualisation pour la prochaine année.

**10.0**

**Informations**

**10.1**

**Demandes d'admission 2026-2027**

Madame Arbour présente l'état de situation des demandes d'admission pour l'automne 2026, en date du 15 avril 2026 et attire l'attention sur l'évolution de celles-ci. Au global, nous devrions connaître un certain maintien de la clientèle comparativement à 2025-2026.

Monsieur Cusson s'informe du nombre de candidats « non admis » dans les programmes du secteur de la construction. Madame Arbour précise que cette situation s'explique notamment par le fait que la demande excède la capacité d'accueil, particulièrement dans les programmes Charpenterie-menuiserie, Plomberie et chauffage et Électricité.

Madame Noeimy Dulude demande s'il serait possible d'ouvrir de nouveaux groupes afin de répondre à la demande. Madame Arbour répond que la capacité des infrastructures limite le nombre de groupes possibles.

Madame Dulude demande si le programme Lancement d'une entreprise reviendra en 2026-2027. Madame Arbour répond par la négative. Le programme est suspendu pour une durée indéterminée. Cette décision relève du ministère de l'Éducation.

**10.2**

**Gala méritas**

Madame Arbour annonce que le Gala Méritas se tiendra le 9 juin prochain à la salle Juliette-Lassonde. Il s'agit d'un événement spécial visant à souligner l'excellence du travail accompli par nos élèves. L'organisation bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires, ce qui permet d'offrir des bourses aux élèves méritants et persévérants.

**10.3**

**Acquisition d'immeuble – Préparation et finition de béton (DEP 5343)**

Mme Arbour revient sur une annonce communiquée aux membres du conseil d'établissement par courriel en date du 26 mars dernier.

Le 30 juin 2022, la direction générale du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH) recevait la confirmation du ministre de l'Éducation de l'époque que ce dernier lui octroyait l'autorisation permanente d'offrir le programme d'études *Préparation et finition de béton (DEP 5343)*. Le CSSH avait également présenté une demande pour obtenir le financement nécessaire à la construction ou à l'acquisition des superficies nécessaires pour offrir ce programme pour lequel il demeurait en attente de confirmation.

Ce financement a été confirmé dans les derniers mois, ce qui a permis au CSSH d'entreprendre les démarches nécessaires à l'acquisition d'un immeuble. Le CSSH est, en date du 25 mars 2026, le propriétaire de l'entièreté de l'immeuble Brouillette dont une partie était jusqu'alors louée pour les besoins de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe.

Le ministère de l'Éducation doit maintenant confirmer le soutien financier qui sera consenti pour l'implantation du programme d'études *Préparation et finition de béton*. Une analyse des incidences financières est en cours par les équipes ministérielles, afin de préciser les besoins en équipements et le financement accordé.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

**10.4**      **Autres informations**

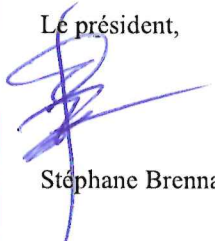
Il n'y a aucune autre information.

**11.0**      **Levée de l'assemblée**

CET 25-26-04-06

Madame Chantal Côté propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 18 h 10.

Le président,



Stéphane Brennan

La directrice,



Yanik Arbour